



## PROCES VERBAL DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JUIN 2024

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-quatre, dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

#### PRESENTS :

**Claudine CORNU, Valérie THEVENOT, Nathalie KHEMDOUDI, Valérie BESSARD-MANDRILLON, Christine BOUILLOT, Pascal VAN DORSSELAER, Jean Luc MEUNIER, Aline ROUSSEAUX, Denis RAUX, Joël CORPET, Joëlle DE MATTEIS.**

#### ABSENTS :

**Mathieu BERNARD avec pouvoir Pascal VAN DORSSELAER, Julien GAUDET absent, Pierre FLEURY avec pouvoir Jean-Luc MEUNIER.**

#### SECRETAIRE DE SEANCE :

**Joëlle DE MATTEIS.**

#### **ORDRE DU JOUR :**

En début de séance Valérie BESSARD MANDRILLON informe le conseil municipal de sa démission de Conseillère Municipale.

Yvan NOEL lance un appel à candidature pour ses différentes missions déléguées.

#### **APPROBATION PV DERNIERE SEANCE :**

Approuvé à l'unanimité

#### **DELIBERATION ZAER BILAN ET ARRET DE LA CARTOGRAPHIE**

Intervention de Pascal VAN DORSSELAER

Approbation du bilan de concertation et de cartographie.

Validé à l'unanimité.

### **DELIBERATION RIFSEEP ET CET**

Modification et délibération envoyées au Centre de Gestion pour le CET pour l'ensemble des agents avec option de rémunération en fin de carrière.

Concernant le RIFSEEP, adopté à l'origine pour que toutes les primes des agents soient environ au même niveau (de l'ordre du 13ème mois), approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE BUDGET : POINT FINANCIER**

Intervention d'Yvan NOEL suite à la réunion de la commission finance qui a décidé de faire passer certains montants de travaux initialement prévus sur la partie investissement du budget sur la partie fonctionnement de celui-ci.

Les travaux d'investissement seront reportés en 2025 (RD 678 pour 30 000 euros et Aire Nature et loisirs pour 20 000 euros), afin de disposer d'une enveloppe de 50 000 euros supplémentaires pour assumer la dépense jusqu'à la fin de l'année.

A ce jour :

42% Dépenses de fonctionnement	31% Recettes de fonctionnement
40% Dépenses d'investissement	26% Recettes d'investissement

Les dossiers du Fonds de Relance et du Fonds Vert ont été envoyés et sont en attente de réponse.

Validé à l'unanimité.

### **POINT TRAVAUX RENOVATION ECOLE**

Intervention de Pascal VAN DORSSELAER

Le 8 juin la garderie a été vidée afin de la réinstaller dans le préau ;

Le 26 juin, déménagement de la classe de CP CE1 et la semaine suivante celle de CE2 CM1 ;

Le 8 juillet installation des panneaux photovoltaïques ;

Le 15 juillet finition du terrassement et travaux d'évacuation des eaux pluviales à l'arrière de l'école ;

Le 30 juillet l'étanchéité dans le plafond du Bat D sera soufflée pour une isolation complète, celui-ci sera alors quasiment terminé ;

Fin juillet la ventilation double flux sera installée dans tout le Bat A ;

Contreproposition de Jean-Luc MEUNIER qui souhaite supprimer les toilettes et la cuisine et ainsi créer un module aux normes en extension pour accueillir ces deux postes, ce qui permettrait d'agrandir la garderie à moindre coût.

La garderie sera opérationnelle le 1 septembre comme convenu.

Se poursuivent les travaux du Bat A (salle de musique, salle informatique) et la classe de CM2. A voir par la suite.

## **POINT AIRE NATURE ET LOISIRS**

Intervention de Joël CORPET

Après avoir demandé plusieurs devis pour l'aménagement de l'aire pique-nique, la place centrale et la butte en rivière sèche, il s'avère que M. PINTO reste le moins cher avec un devis de 18 000 euros. Décision sera prise prochainement en commission pour septembre.

Joel CORPET a contacté une personne de SAINT GERMAIN DU PLAIN qui serait prête à nous donner gratuitement des arbres (pommiers et poiriers). Il faudra voir pour les replanter ailleurs dans la commune.

Toutes les plantes aromatiques ont bien repris sauf la mélisse qui sera à remplacer.

## **POINT FORET : VENTE DE BOIS**

Intervention de Joël CORPET

Aucun plan de vente d'arbres n'est prévu pour 2024.

Après un point avec l'ONF nous avons trop de bois de chauffage sur pied, d'où la proposition de trouver un marchand de bois (chênes en déshérence, charmilles) entre 15 et 18 euros du moule prix plancher.

Les Scieries Réunies du Chalonnais seraient intéressées pour nous acheter 143 m3 au prix de 17 000 euros.

Yvan NOEL demande une autorisation globale au conseil afin de rajouter à l'ordre du jour du Conseil Municipal ces délibérations et de pouvoir les valider.

Validé à l'unanimité.

Concernant les affouagistes, aucune évaluation des lots n'est faite pour l'instant.

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Fresque école :

Intervention de Pascal VAN DORSSELAER

La fresque de l'école historique qui date de Septembre 2018 a été reconstituée sur le mur de l'école primaire.

Mr PETRIZZO serait d'accord pour la création d'une fresque sur le thème des énergies renouvelables. L'accompagnement des enfants serait fait par les professeurs des écoles (primaire et maternelle à déterminer par la suite).

Cette fresque sera installée sur le fronton de l'école maternelle.

Le budget alloué est de 1000€. Il a été demandé au corps enseignant de préparer une petite représentation pour l'inauguration des travaux de l'école maternelle.

- Plan Communal de Sauvegarde :

Intervention de Pascal VAN DORSSELAER

À la suite du dernier exercice, une mise à jour du classeur a été effectuée, avec intégration des fiches complémentaires. Il reste à peaufiner le fond, mais le déroulement a été satisfaisant et il faudra poursuivre.

Il sera nécessaire de prévoir un nouvel exercice en début d'année prochaine.

Il faudra entre temps mettre à jour les clés électroniques des personnes concernées.

- Commission manifestation évènements :

Il est suggéré de créer une commission spécifique évènements/manifestations afin de définir le programme, gérer le calendrier, le partager avec les membres élus et non élus du CCAS pour le compte de la municipalité et du CCAS.

- Coffret forain :

Intervention d'Yvan NOEL

Un coffret forain serait mis à disposition pour les ambulants occasionnels. Un devis a été demandé à ENEDIS pour étudier ce qui est le plus approprié pour notre commune sachant que pour l'instant nous n'avons qu'un seul ambulant (forfait journalier, mise en service ponctuel etc.).

La décision est reportée à une date ultérieure.

## **COMPTES-RENDUS :**

- Evolution piste cyclable Grand Chalon :

Le plan de la piste cyclable a évolué.

Pascal VAN DORSSELAER avait proposé un circuit après concertation avec la technicienne du Grand Chalon. La proposition retenue pour raison de sécurité est de continuer au bout de la piste de SAINT MARCEL en passant juste devant la bibliothèque et en longeant le terrain de pétanque, derrière le bungalow pour rejoindre le rond-point de la rue du Gallois et ensuite rue du Moulin.

Le Grand Chalon s'engage à prendre en charge le repérage du tracé sous schéma établi et informatisé. Quant à l'entretien il sera effectué par la commune.

Yvan NOEL envisage de faire un arrêté sur l'usage de la trottinette aux abords de l'école afin de limiter la vitesse à 7km/h.

- SIG Bâtiment voirie :

Retour sur la rencontre avec l'administrateur du SIG (Système d'Information Géographique du Grand Chalon).

Le logiciel Oxalis est utilisé pour les déclarations d'urbanisme et est interconnecté avec des bases de données certifiées.

En allant plus loin, les voiries, les bâtiments, les réseaux, les ZAER etc. pourraient être gérés par ce biais, obtention de statistiques afin d'améliorer et réduire nos consommations.

Une réflexion est en cours en vue de créer une commission eau, gaz, électricité.

Une demande sera faite à un de nos agents techniques pour être le lien avec un fonctionnaire du SIG.

### **QUESTIONS DIVERSES**

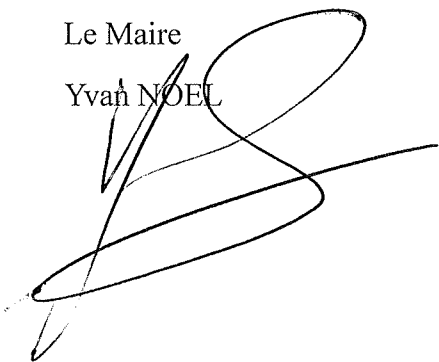
Rappel qu'un tapage diurne a été constaté lors d'une fête d'anniversaire sur la commune

Prochaine séance le 29/07/2024 à 19 heures

Fin de la séance 21 heures

Le Maire

Yvan NOEL



La Secrétaire de Séance

Joëlle DE MATTEIS



